



# Comptes annuels au 31/12/2009



## Bilan au 31/12/2009

<b>ACTIF</b>	Valeurs Brutes	Amortissements Provisions	<b>VALEURS NETTES AU 31/12/09</b>	Valeurs nettes au 31/12/08	<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>CAPITAUX</b>		
Immobilisations incorporelles	596,80	596,80	0,00	0,00	Projet associatif		
Immobilisations corporelles	12 620,24	12 413,55	206,69	2 860,12	Réserves	<b>95 800,09</b>	95 800,09
					Report à nouveau	<b>-562,43</b>	-14 958,47
					<b>RESULTAT de L'EXERCICE</b>	<b>-6 077,99</b>	14 396,04
					Subvention d'investissements	<b>184,66</b>	2 400,65
<b>TOTAL 1</b>	<b>13 217,04</b>	<b>13 010,35</b>	<b>206,69</b>	<b>2 860,12</b>	<b>TOTAL 1</b>	<b>89 344,33</b>	<b>97 638,31</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>PROVISIONS POUR R&amp;C</b>	<b>5 486,00</b>	<b>4 492,00</b>
Stock	13 922,74	10 492,10	3 430,64	8 777,64	<b>TOTAL 2</b>	<b>5 486,00</b>	<b>4 492,00</b>
Créances			0,00	61,00	<b>DETTES</b>		
Autres créances	853,45		853,45	1 605,30	Dettes F/R et cptes rattachés	<b>7 944,49</b>	9 039,16
Avoirs fournisseurs			0,00		Avances et acomptes reçus		
<b>DISPONIBILITES</b>					Dettes fiscales et sociales	<b>14 121,18</b>	11 614,17
Banques	131 663,12		131 663,12	270 717,91	Autres dettes	<b>21 982,00</b>	163 880,00
Caisse	69,51		69,51	323,26	Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avances	2 654,59		2 654,59	2 318,41	<b>TOTAL 3</b>	<b>44 047,67</b>	<b>184 533,33</b>
<b>TOTAL 2</b>	<b>149 163,41</b>	<b>10 492,10</b>	<b>138 671,31</b>	<b>283 803,52</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>138 878,00</b>	<b>286 663,64</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>162 380,45</b>	<b>23 502,45</b>	<b>138 878,00</b>	<b>286 663,64</b>			

0,00

0,00

## Compte de Résultat du 01/01/09 au 31/12/09

<b>CHARGES</b>	<b>Du 01/01/09 au 31/12/09</b>	<b>Du 01/01/08 au 31/12/08</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Du 01/01/09 au 31/12/09</b>	<b>Du 01/01/08 au 31/12/08</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>529 808,70</b>	<b>631 307,24</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>516 302,44</b>	<b>641 967,93</b>
Achats et réalisations ouvrages	7 508,43	5 800,40	Ventes ouvrages, acte colloques	3 600,00	2 747,00
Variation de stock ouvrages et actes	5 743,37	2 263,19	Autres prestations de services	9 185,45	4 522,12
Autres achats	1 999,89	1 949,90	Subventions Fnarh	131 475,00	130 191,00
Autres charges externes	84 058,71	67 825,21	Subventions à reverser	369 175,00	502 407,00
Rémunération du personnel	42 055,96	31 589,29	Produits divers (cotisations, dons)	2 470,62	2 100,81
Charges sociales	15 608,81	11 467,22	Reprise aux amortissements et provisions	396,37	0,00
Autres charges	1,10	1,34	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>566,89</b>	<b>1 300,16</b>
Reversement subventions structures	369 185,00	502 407,00	Produits financiers	566,89	1 300,16
Dotation aux amortissements et provisions	3 647,43	8 003,69	<b>TOTAL 1</b>	<b>516 869,33</b>	<b>643 268,09</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>330,30</b>	<b>204,50</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 211,77</b>	<b>17 552,65</b>
Charges financières	330,30	204,50	Produits exceptionnels	7 211,77	17 552,65
<b>TOTAL 1</b>	<b>530 139,00</b>	<b>631 511,74</b>	<b>TOTAL 2</b>	<b>7 211,77</b>	<b>17 552,65</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>20,09</b>	<b>14 912,96</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (1+2)</b>	<b>524 081,10</b>	<b>660 820,74</b>
Charges exceptionnelles	20,09	14 912,96	Solde créditeur (perte)	6 077,99	
<b>TOTAL 2</b>	<b>20,09</b>	<b>14 912,96</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>530 159,09</b>	<b>660 820,74</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (1+2)</b>	<b>530 159,09</b>	<b>646 424,70</b>			
Solde débiteur (excédent)		14 396,04			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>530 159,09</b>	<b>660 820,74</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>530 159,09</b>	<b>660 820,74</b>

<b>EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à dispositions gratuite de biens et personnes	172 870,00	284 927,00
Personnel Bénévole		
<b>TOTAL :</b>	<b>172 870,00</b>	<b>284 927,00</b>

<b>EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	172 870,00	284 927,00
Dons en nature		
<b>TOTAL :</b>	<b>172 870,00</b>	<b>284 927,00</b>

## ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont le total est de 138 878 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant un déficit de 6 077.99 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2009 au 31.12.2009.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1. Evénements significatifs et faits caractéristiques :

**Faits caractéristiques pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants....**

- § L'année 2009 a été une année normale au niveau de la présence des salariées (rappel : en 2008, une des salariées avait été en congés maternité puis en maladie. Son salaire ayant été pris en charge par la sécurité sociale, un gain de charges avait été constaté pour 15 000 euros.)
- § L'association a fêté en 2009, ses 25 ans : ce qui a eu un coût d'environ 2 100 euros pour la communication
- § Les stocks de livres ont été comptés en début d'année 2010. A ce moment a été constaté la disparition de quelques ouvrages entreposés à la cave. Ils ont été enlevés des stocks au 31/12/2009. Leur perte est évaluée à 3 438 euros
- § Les frais de missions ont augmenté, d'une part à cause du colloque organisé par la Fnarh, qui a pris 30 % du budget à sa charge et aux frais liés aux 25 ans.

### 2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- 

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### ▶▶ Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

#### ▶▶ Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Logiciels informatiques	1 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

#### ▶▶ Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### ▶▶ Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

#### ▶▶ Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

#### ▶▶ Indemnité de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué dans l'annexe

▶▶ **Droits individuels à la formation**

Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

▶▶ **Contributions volontaires**

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

### **3. Changement de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **4. Notes sur le bilan actif :**

▶▶ **Immobilisations :**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
				Consécutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis., créations, apports et vir. de poste à poste
	Frais d'établissement, recherche		<b>TOTAL I</b>		
	Autres postes d'immobilisations ir		<b>TOTAL II</b>	<b>597</b>	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			
		Matériel de transport			
Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers			12 620		
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
<b>TOTAL III</b>			<b>12 620</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
FINANCIERES	Participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL IV</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>13 217</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises HS	
	Frais d'établissement recherche €		<b>TOTAL I</b>		<b>0</b>
	Autres postes d'immobilisations ir		<b>TOTAL II</b>		<b>597</b>
CORPORELLES	Terrains				0
	Constructions	Sur sol propre			0
		Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			0
		Matériel de transport			0
Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				12 620	
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					0
<b>TOTAL III</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 620</b>
FINANCIERES	Participations				0
	Autres titres immobilisés				0
	Prêts et autres immobilisations financières				0
<b>TOTAL IV</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 217</b>

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>				<b>0</b>
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	<b>597</b>			<b>597</b>
Terrains				0
Construction	Sur sol propre			0
	Sur sol d'autrui			0
	Inst. géné., agencmt. aménagement constr.			0
Instal. techniques, matériel outillage ind.				0
Autres immobilisations corporelles	Instal. géné., agence. aménagement divers			0
	Matériel de transport			0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 760	2 653	12 414
	Emballages récupérables et divers			0
<b>TOTAL III</b>	<b>9 760</b>	<b>2 653</b>	<b>0</b>	<b>12 414</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>10 357</b>	<b>2 653</b>	<b>0</b>	<b>13 010</b>

►► Etat des créances :

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0		
Actif circulant & charges d'avance	6 939	6 939	
<b>TOTAL</b>	<b>6 939</b>	<b>6 939</b>	<b>0</b>

►► Provisions pour dépréciation

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en cours	10 888		396	<b>10 492</b>
Comptes de tiers				<b>0</b>
Comptes financiers				<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 888</b>	<b>0</b>	<b>396</b>	<b>10 492</b>



## 5. Notes sur le bilan passif

### ►► Variation des fonds associatifs

Fonds associatifs	95 800		95 800
Réserve de trésorerie			0
Report à nouveau	-14 958	14 396	-562
Résultat N-1	14 396	-14 396	0
Résultat en instance d'affectation			-6 078
<b>Total</b>	<b>95 238</b>	<b>0</b>	<b>89 160</b>

### ►► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
			Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour investissement				0
	Amortissements dérogatoires				0
	Autres provisions réglementées				0
	<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Provisions pour litiges				0
	Provisions pour garanties aux clients				0
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				0
	Provisions pour amendes et pénalités				0
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4 492	994		5 486
	Provisions pour impôts				0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour grosses réparations				0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				0
	Autres provisions pour risques et charges				0
	<b>TOTAL II</b>	<b>4 492</b>	<b>994</b>	<b>0</b>	<b>5 486</b>
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II)</b>		<b>4 492</b>	<b>994</b>	<b>0</b>
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	94		
		- financières			
		- exceptionnel.			

►► Subventions d'investissement

	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>SUBVENTIONS</b>	La Poste	Base de données	11 337			11 337
						0
						0
						0
						0
	<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 337</b>
	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>REPRISES</b>	La Poste	Base de données	8 937	2 215		11 152
						0
						0
						0
						0
	<b>TOTAL</b>		<b>8 937</b>	<b>2 215</b>	<b>0</b>	<b>11 152</b>

►► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	0			
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	7 944	7 944		
Dettes fiscales & sociales	14 121	14 121		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	21 982		21 982	
Produits constatés d'avance	0			
<b>TOTAL</b>	<b>44 048</b>	<b>22 066</b>	<b>21 982</b>	<b>0</b>

## 6. Notes sur le compte de résultat

►► Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié 2009	Montant perçu 2009	Montant restant à percevoir en 2010	Montant perçu d'avance en 2009	Montant perçu d'avance en 2008
La Poste	Fonctionnement	66 880	66 880	0		
	Ponctuelle	12 923	12 923	0		
				0		
France Telecom	Fonctionnement	41 438	41 438	0		
	Locaux	10 234	10 234	0		
				0		
France Telecom	Autres structures	95 860	103 962	0	8 102	
	Locaux	98 798	98 798	0		
	Ponctuelle	8 670	8 670	0		
				0		
La Poste	Autres structures	135 847	135 847	0		
	Ponctuelle	30 000	30 000	0		
				0		
				0		
				0		
				0		
<b>TOTAL</b>		<b>500 650</b>	<b>508 752</b>	<b>0</b>	<b>8 102</b>	<b>0</b>

►► **Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels**

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante

	Net
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>7 211</b>
Sur opérations de gestion	2 216
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	4 995
Reprises sur provisions et transferts de charges	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>20</b>
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	20
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>7 191</b>

## 7. Autres informations

►► **Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés**

« le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 5 486 euros. »

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :

- calcul basé sur le salaire en fin de carrière,
- calcul retenant les droits accumulés en fin de carrière: méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- La quotité de droits cumulés en fin de carrière est basée sur la convention collective
  
- Départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : lente

- Taux moyen d'augmentation des salaires : 1.50%
- Taux d'actualisation retenu : 5 %
- Taux moyen de charges sociales : 31 %

#### ▶▶ Engagements en matière de droits individuels à la formation

Droits acquis au titre du DIF : 200 heures

dont droits non demandés au titre du DIF : 200heures.

#### ▶▶ Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros

Il n'y a pas de cadres dirigeants rémunérés dans l'association.

#### ▶▶ Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Non cadres	2	
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

#### ▶▶ Nature et évaluation des contributions volontaires

Personnel mis à disposition par la Poste : 94 494 euros

Mise à disposition de locaux par la Poste : 77 356 euros

Autorisation spéciale d'absence : 1 020 euros

Soit un total de 172 870 euros. Chiffres donnés par la convention DANS 2009.

#### ▶▶ Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 742.67 euros TTC.



- Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Colmar
- Expert-Comptable
- Formateur n°42670177667

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

de l'exercice clos le  
31 décembre 2009

de l'association

**F.NA.R.H.**  
**19, rue Emile Bertin**  
**54000 NANCY**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et qui a pris effet à partir des comptes clos le 31 décembre 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « F.N.A.R.H. », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel homologuées et la doctrine professionnelle; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment :

- Nous avons apprécié la pertinence de la mise en œuvre et du respect des principes comptables,
- Nous avons également apprécié le contenu des informations données dans l'annexe.

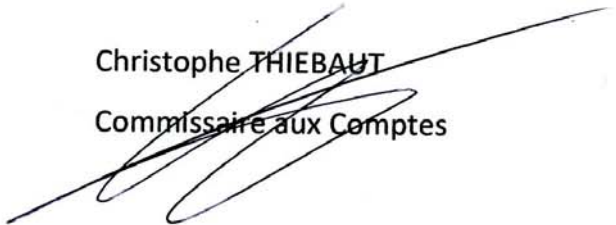
## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Schiltigheim, le 20 février 2010

Christophe THIEBAUT  
Commissaire aux Comptes



En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions. Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Schiltigheim, le 20 février 2010

Christophe THIEBAUT  
Commissaire aux Comptes

